

Débat d'orientations budgétaires 2024



Conseil municipal du 06 février 2024

Introduction (I)

- **Le débat d'orientations budgétaires est une étape importante dans le cycle budgétaire annuel.**
- **Il permet de discuter des orientations qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif. Il permet également d'être informé sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.**
- **Le débat doit avoir lieu dans les 10 semaines qui précèdent l'examen du budget primitif.**

Introduction (II)

Avant l'examen du budget, le Maire présente à son assemblée délibérante un rapport sur :

- **Les orientations budgétaires.**
- **Les investissements programmés avec prévision des recettes et des dépenses.**
- **La structure et la gestion de la dette en précisant le profil de dette visée pour l'exercice.**

Introduction (II)

- **Partie 1. Le contexte budgétaire.**
(environnement économique local et national, contexte financier, orientations budgétaires de l'Etat et impacts)
- **Partie 2. L'analyse de la situation financière de Chauray.**
(évolution des principaux postes budgétaires, marges de manœuvre, fiscalité, endettement).
- **Partie 3. Les orientations et programmations.**

Le contexte budgétaire

L'environnement macro-économique

Prévisions de croissance ?

Le contexte économique n'est pas des plus favorables, les prévisions de croissance sont faibles mais s'inscrivent dans un contexte plus large qui concerne toute la zone euro.

Prévisions de croissance (PIB volume)

Prévisions annuelles <u>France</u>	2023	2024
Insee (déc. 2023)	+0,8%	/
Banque de France (déc. 2023)	+0,8%	+0,9%
Commission européenne (nov. 2023)	+1,0%	+1,2%
OCDE (nov. 2023)	+0,9%	+0,8%
FMI (oct. 2023)	+1,0%	+1,3%
Gouvernement (PLF 2024)	+1,0%	+1,4%

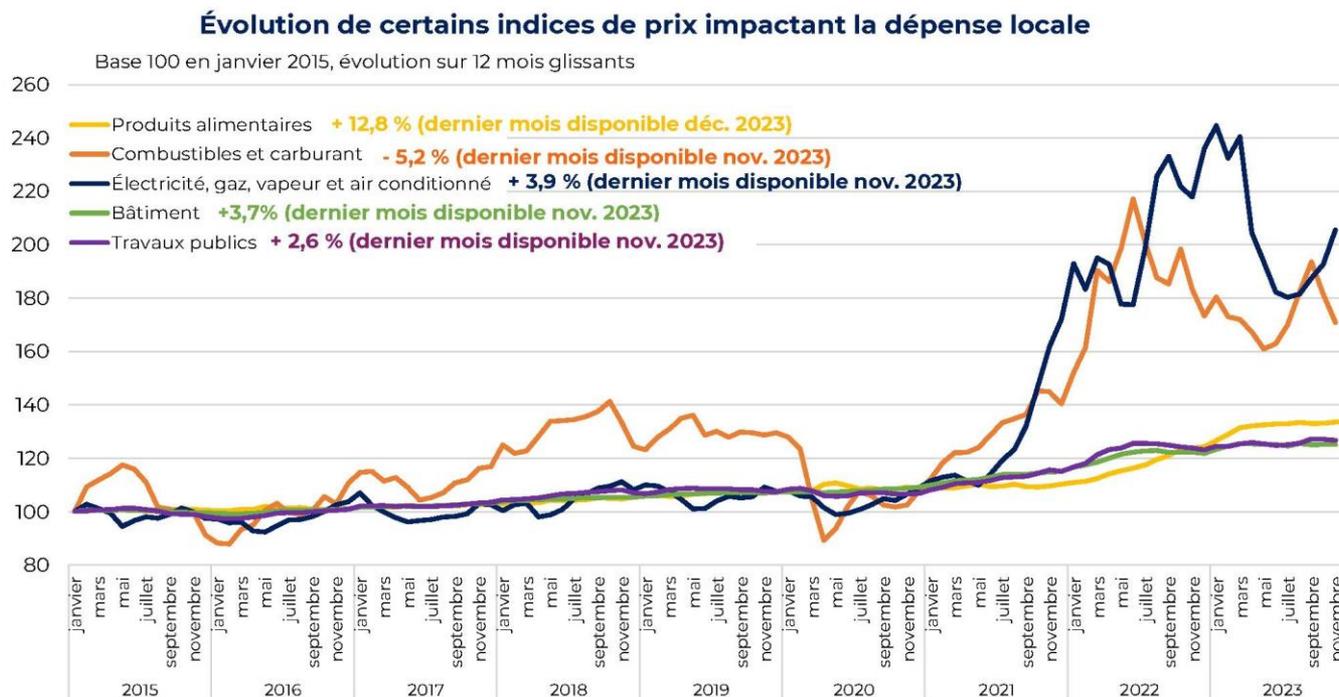
Prévisions annuelles <u>Zone euro</u>	2023	2024
BCE (déc. 2023)	+0,7%	+1,0%
Commission européenne (nov. 2023)	+0,6%	+1,2%
OCDE (nov. 2023)	+0,6%	+0,9%
FMI (oct. 2023)	+0,7%	+1,2%

L'inflation en 2023...

Après avoir constaté une inflation établie à +5,2% en 2022, l'inflation en 2023 est comptabilisée selon l'INSEE à +4,9% en 2023.

L'indice de prix de la dépense communale (4T/4T) a été constaté à +6% en 2023!

Ces chiffres permettent de mesurer l'écart entre les données consolidées et les données locales ressenties bien moins favorables.



L'inflation en 2024...

Pour mémoire les prévisions d'inflation sont mesurées par l'indice des prix à la consommation (IPC) ou, si précisé par l'indice des prix à la consommation harmonisé(ICPH).

Prévisions d'inflation*

Prévisions annuelles France	2024
Insee (déc. 2023)	/
Banque de France (déc. 2023) - IPCH	+2,5%
Commission européenne (nov. 2023) - IPCH	+3,0%
OCDE (nov. 2023) - IPCH	+2,7%
FMI (oct. 2023) - IPCH	+2,5%
Gouvernement (PLF 2024)	+2,6%

Prévisions annuelles Zone euro	2024
BCE (déc. 2023) - IPCH	+3,2%
Commission européenne (nov. 2023) - IPCH	+3,2%
OCDE (nov. 2023) - IPCH	+2,7%
FMI (oct. 2023) - IPCH	+3,3%

Evolution des taux d'intérêt en 2024...

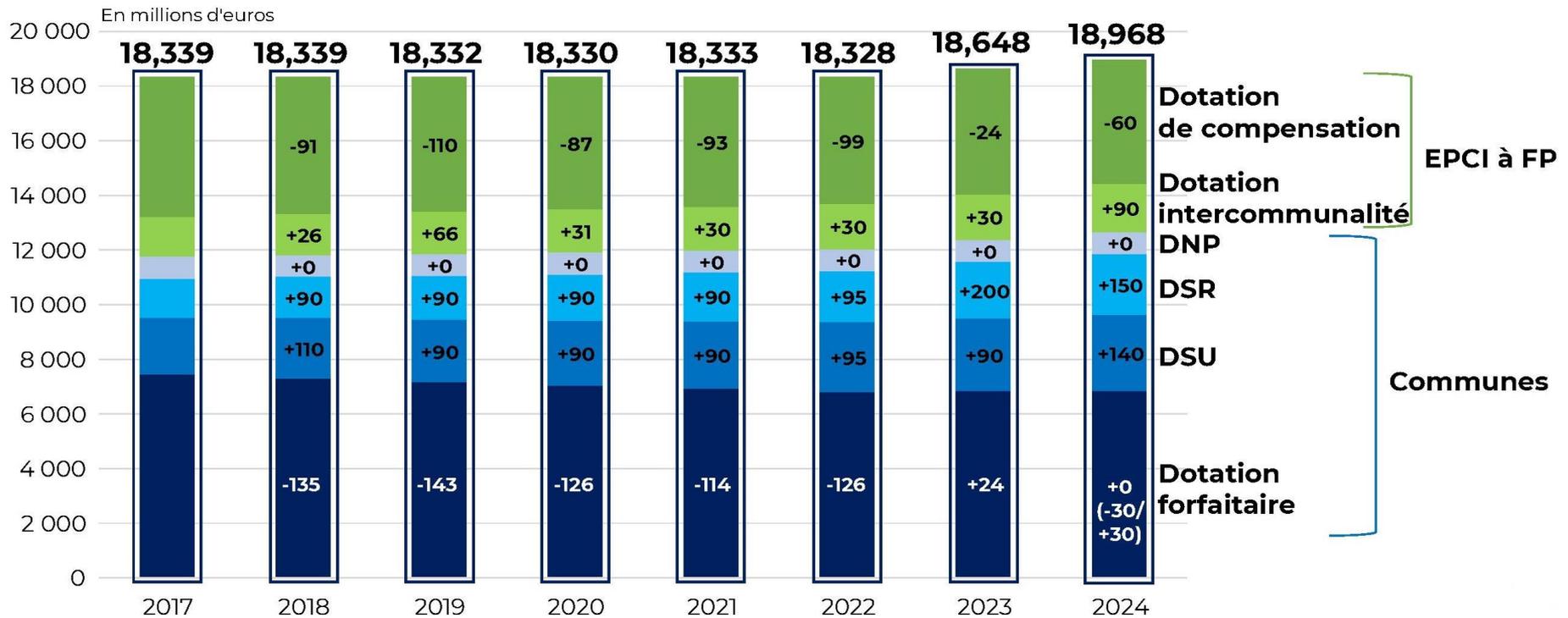
Avec 10 hausses de taux directeurs entre juillet 2022 et octobre 2023, la banque centrale européenne a pris des mesures fortes pour contrer l'accélération de l'inflation dans la zone euro. Son taux directeur a été porté de 0 à 4,5% durant cette période.

Avec le ralentissement attendu de l'inflation en 2024, une baisse de ce taux directeur est pressentie pour juin 2024, ce qui entraîne donc des perspectives plus favorables pour les emprunteurs publics.

**Les principales dispositions du projet de
loi de finances pour 2024 ayant des
conséquences pour les finances
communales**

Dans transferts de l'Etat en légère hausse pour les collectivités

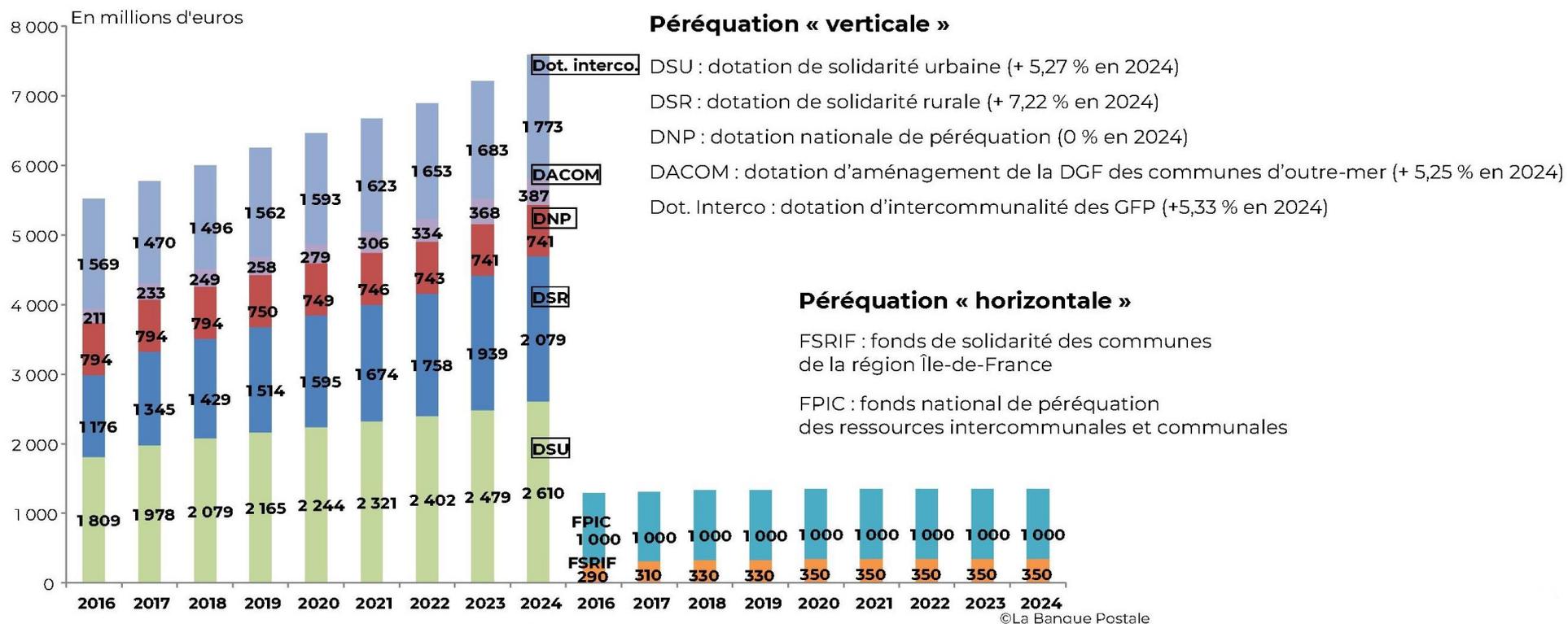
Art. 240 : Évolution des enveloppes internes à la DGF du bloc communal



Sources : [Rapport sur les finances publiques locales 2023](#) annexé au projet de loi de finances pour 2024

Une péréquation verticale en légère hausse.

Après une année 2023 marquée par une augmentation notable de la DSR 106 949€ en 2023 contre 91 429€ en 2022, on peut s'attendre à la poursuite de la hausse de cette aide en 2024.



Les mesures fiscales

- Le calcul de revalorisation des bases fiscales ne relève plus de la LFI, mais repose sur l'indice des prix à la consommation harmonisé constaté en novembre. D'après les premières estimations l'ICPH augmenterait de **3,9%**. Une forte augmentation directement liée à la forte inflation.
- **Produits de la fiscalité en 2023: 4 041 410,17€**
contre 3 867 206,67€ en 2022
- **En application d'un effet base de 3,9% et de l'application des termes des réformes fiscales (qui prévoient des mécanismes de lissage des augmentations) le produit 2024 s'établirait à :**
4 108 162€

La situation financière de Chauray en 2023

Section de fonctionnement

Des dépenses de fonctionnement en nette augmentation

	DEPENSES	
FONCTIONNEMENT	REALISATIONS 2022	REALISATIONS 2023
011 - Charges à caractère général	€ 2 673 908,81	€ 3 833 253,02
012 - Charges de personnel	€ 4 953 944,81	€ 5 050 043,75
014 - Atténuations de produits	€ 19 138,00	€ 38 306,45
65 - Autres charges et gestions courantes	€ 433 705,60	€ 445 285,16
66 - Charges financières	€ 122 222,55	€ 94 347,76
67 - Charges exceptionnelles	€ 101,09	€ 4 755,46
68 - Dotation aux amortissements et aux provisions	€ 144 191,00	€ 227 604,00
022 - Dépenses imprévues		
TOTAL DEPENSES RELLES	€ 8 347 211,86	€ 9 693 595,60
Opérations d'ordre	€ 1 048 480,09	€ 941 166,84
Virt à la section d'investissement		
Résultat reporté 2022		
TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES	€ 9 395 691,95	€ 10 634 762,44

Ces dépenses sont en nette augmentation comme attendu sous l'impulsion de l'explosion des coûts de l'énergie. L'inflation de manière générale a eu des répercussions sensibles sur les charges à caractère général de la ville

Les dépenses de personnel

Les dépenses de fonctionnement ont été comprimées à une hausse de moins de 2% (1,94%) en 2023.

L'optimisation des dépenses notamment liées au planning des agents des écoles ont permis d'atteindre une partie de l'objectif de sobriété des dépenses de personnel recherché désormais.

Cette tendance a permis le versement de la prime pouvoir d'achat proposée par le gouvernement en 2023 pour les agents communaux.

Des recettes réelles de fonctionnement en faible augmentation en 2023

FONCTIONNEMENT	RECETTES	
	REALISATIONS 2022	REALISATIONS 2023
013- Atténuations de charges	€ 113 217,23	€ 59 389,86
70 - Produits des services	€ 836 061,19	€ 934 242,91
73 - Impôts et taxes	€ 7 637 329,67	€ 7 770 614,17
74 - Dotations, participations	€ 897 029,66	€ 1 152 853,95
75 - Autres produits divers	€ 421 599,71	€ 490 640,20
76 - Produits financiers	€ 21,58	€ 37,14
78 - reprise sur amortissements et provisions	€ 18 012,08	€ 1 559,76
77 - Produits exceptionnels	€ 123 265,75	€ 70 136,45
TOTAL RECETTES REELLES	€ 10 046 536,87	€ 10 479 474,44
Opérations d'ordre	€ 182 193,89	€ 221 804,32
Virt à la section d'investissement		
Résultat reporté 2022		
TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES	€ 10 228 730,76	€ 10 701 278,76
RESULTAT DE CLOTURE	€ 833 038,81	€ 66 516,32

De manière notable les dotations ont beaucoup augmenté en 2023 sous l'effet « services petite enfance/jeunesse ». L'augmentation de l'accompagnement de la CAF suit l'augmentation des capacités d'accueil des structures communales.

Des services qui font recettes

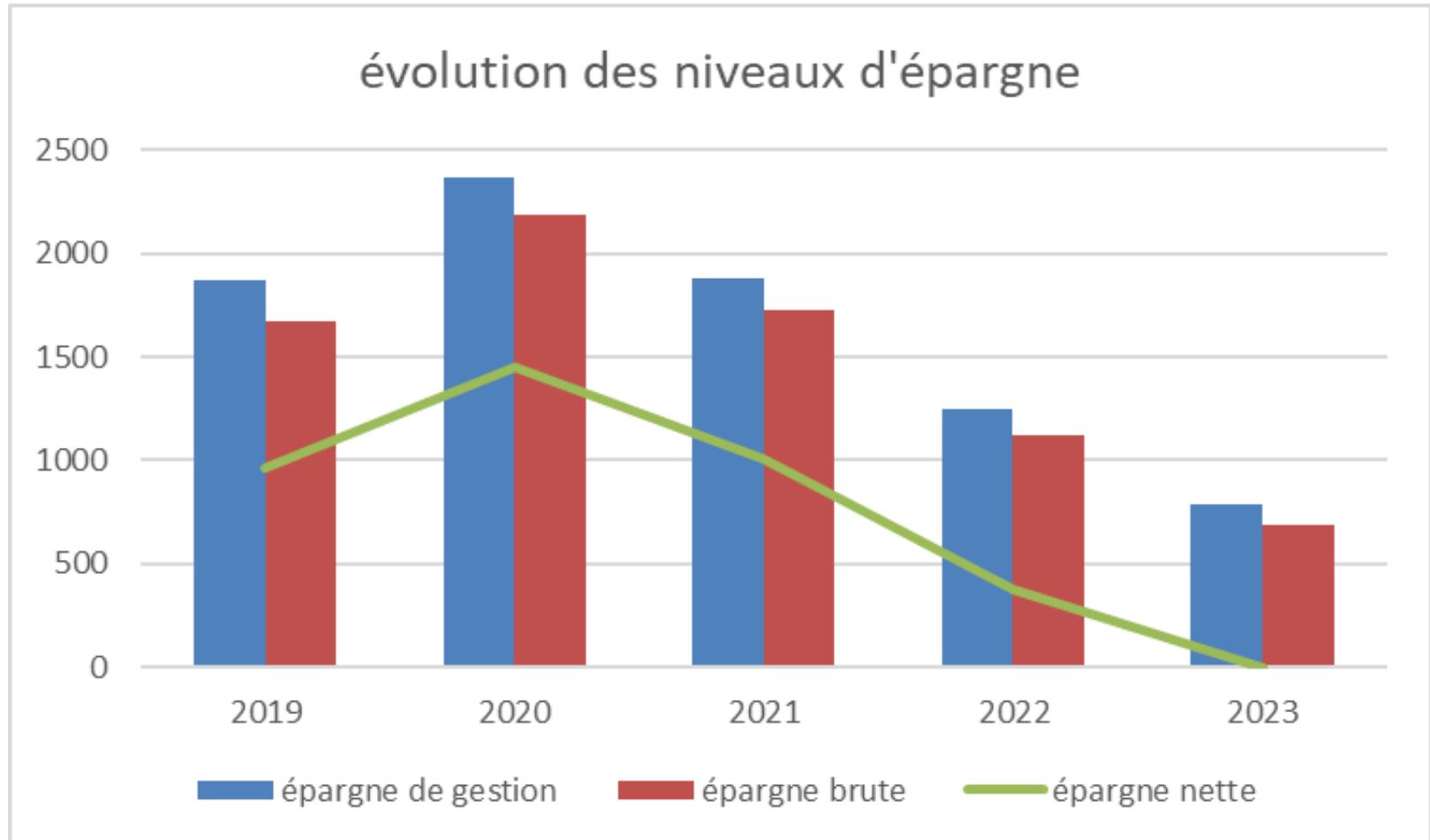
SERVICE PETITE ENFANCE:

Chapitres	2022	2023
70	112K€	132K€
74	339K€	460K€
TOTAL	451K€	592K€

SERVICE JEUNESSE

Chapitres	2022	2023
70	247K€	286K€
74	154K€	171K€
TOTAL	404K€	457K€

La formation des 3 niveaux d'épargne



Epargne de gestion ou capacité courante de financement = recettes réelles de gestion – dépenses réelles de gestion (hors dette)

Epargne brute ou autofinancement brut = épargne de gestion – intérêts de la dette

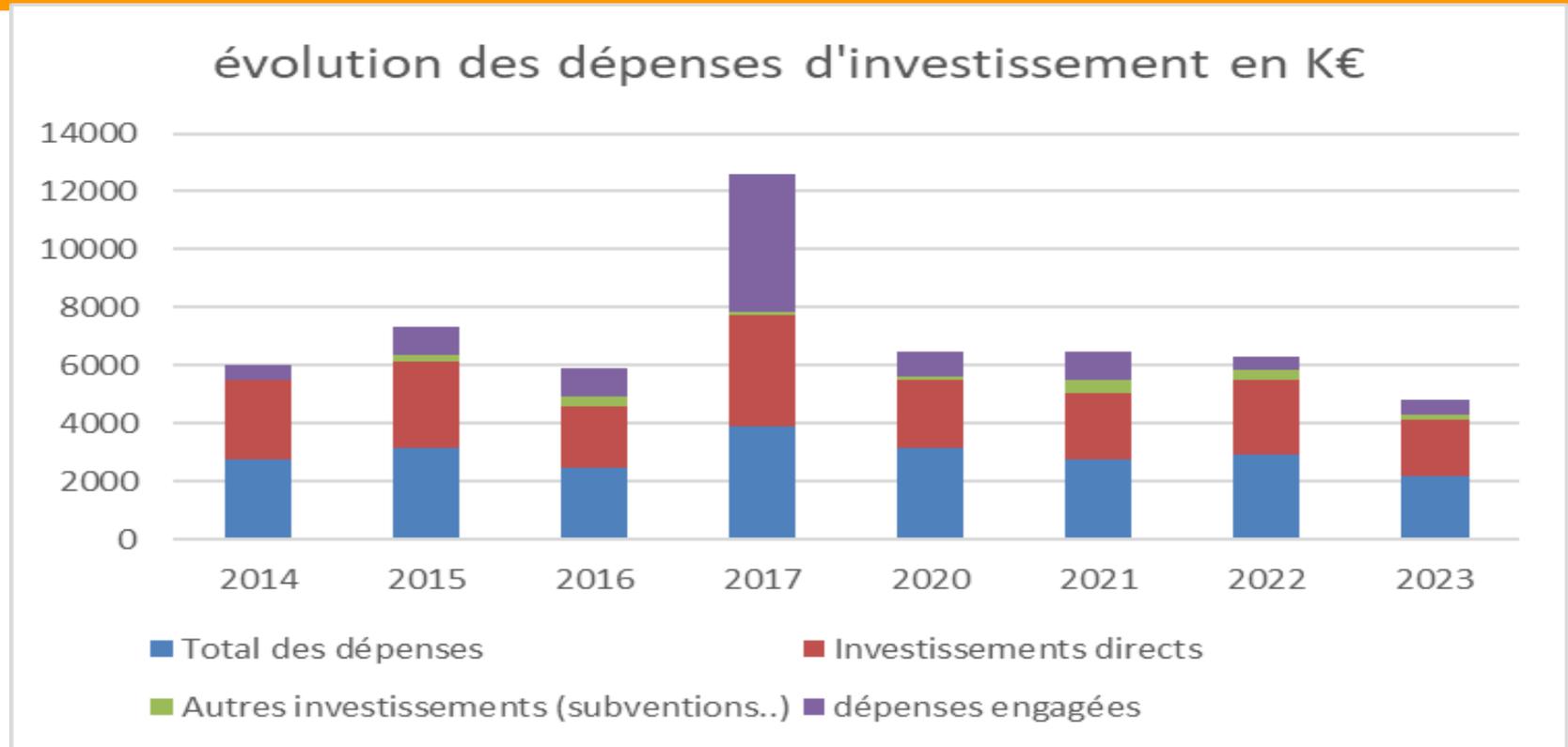
Epargne nette ou autofinancement net = épargne brute – remboursement en capital de la dette (section d'investissement).

La formation des 3 niveaux d'épargne

- **Les niveaux d'épargne en 2023 diminuent sans surprise compte tenu de l'augmentation des charges à caractère général.**
- **Leur remontée s'appuie sur la poursuite de l'approfondissement de la politique de réduction des dépenses de fonctionnement.**

Section d'investissement

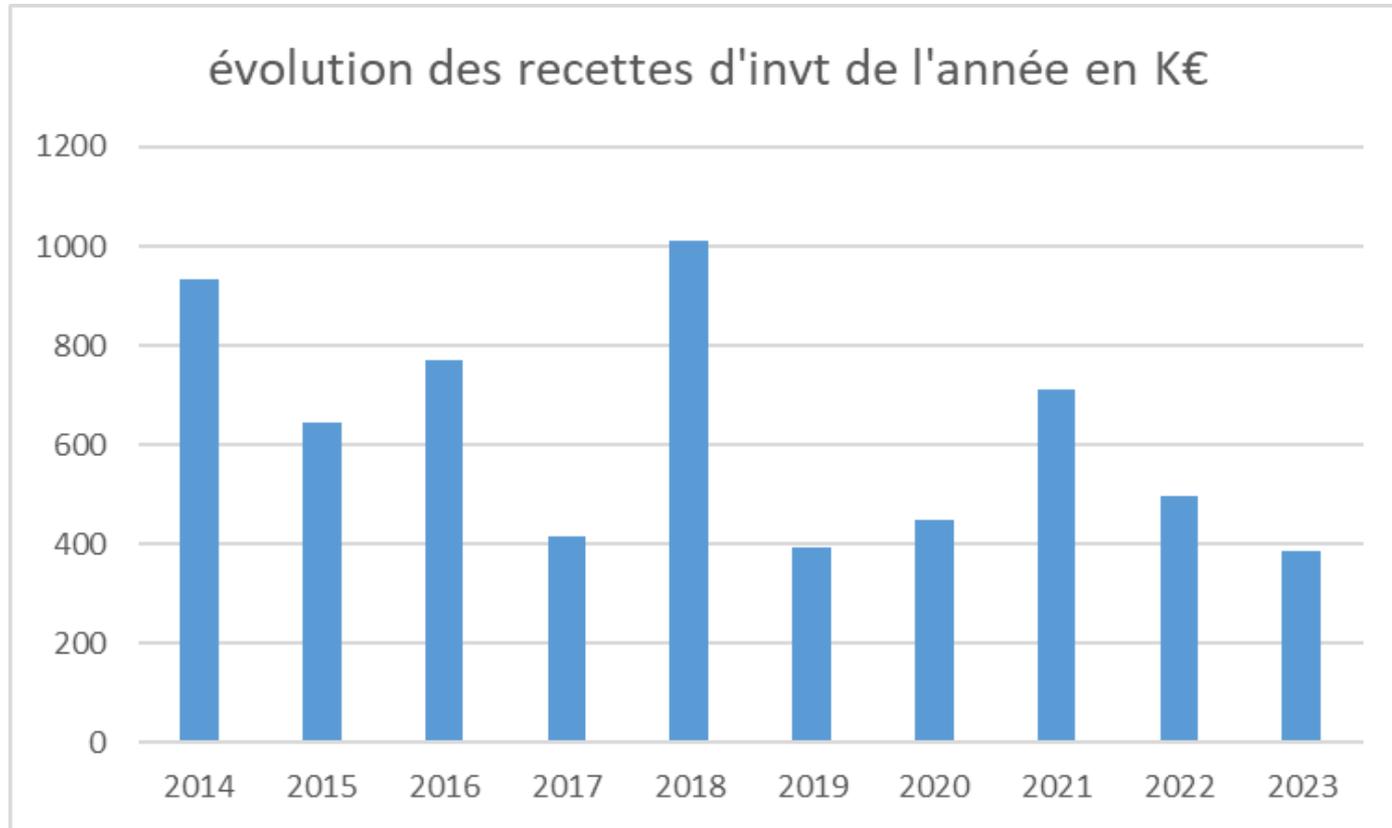
Les dépenses d'investissement



L'année 2023 a été marquée par :

- L'ensemble des travaux à gains énergétiques (Les travaux d'éclairage du stade de football, les travaux de pilotage de chauffage des écoles (1ere tranche J PREV. + MAT STEX.), les travaux divers de bâtiments visant à diminuer les consommations.
- Le démarrage des travaux de construction des sanitaires à l'école maternelle Saint-Exupéry (2ème tranche).
- Le lancement des études de projet de RPE.

Les recettes d'équipement



Elles sont en diminution par rapport à 2022. Les subventions attendues et fléchées pour financer certains investissements qui sont encore à l'étude n'ont pas été mobilisées.

Elles seront réinscrites au budget 2024

LES ORIENTATIONS POUR 2024

Les orientations stratégiques pour 2024

Stabilisation des dépenses de gestion (hors énergies)

Dans un contexte d'augmentation du nombre d'équipements publics à disposition des habitants et de développement des services à la population (qui induisent une hausse naturelle des dépenses)

Les leviers :

- **Budget Base Zéro (BBZ)** comme préalable aux budgets futurs
- **Adaptation des services** par une recherche continue de l'équilibre nécessaire entre qualité et économie des ressources : **recherche de l'efficience**
- **Recherche de nouvelles marges de manœuvre pour compenser l'effet de l'explosion des dépenses énergétiques.**

Les principales tendances de l'année 2024

En matière de dépenses de gestion

Frais de personnel



1. *Effet glissement vieillesse et technicité (avancements de grade et d'échelon des agents fonctionnaires).*
2. *Nouvelle augmentation attendue du point d'indice.*
3. *Recrutement d'un adjoint au directeur général des services*
4. *Gestion différenciée de l'absentéisme dans un contexte sanitaire contraint.*

NB: les dépenses de personnel lorsqu'elles sont en augmentation sont conditionnées par des économies réalisées sur d'autres postes de dépenses (prestations de service...) ou production de nouvelles recettes (structure petite enfance, DGA)

Les principales tendances de l'année 2024

En matière de dépenses de gestion (suite)



Achats et charges

L'objectif affiché en 2024 est comme en 2024 une maîtrise de ces dépenses pour ne pas obérer les capacités d'autofinancement de la commune.

BP 2023 > BP 2024 HORS ENERGIES ET ASSURANCES (BBZ)

Les principales tendances de l'année 2024

En matière de dépenses de gestion (suite)

Subventions



Les subventions seront à nouveau le support principale de l'aide apportée aux associations.

Intérêts des emprunts (hors hypothèse d'emprunts nouveaux)



En fonction de la date à laquelle il sera souscrit, l'emprunt relatif à la mise en œuvre du projet de pôle médical va entraîner une hausse de ce poste, qui au regard du tableau d'endettement pluriannuel aurait dû s'établir en baisse en 2024.

La maîtrise des recettes de gestion

La maîtrise des ressources communales passe nécessairement par:

- **Le maintien de tarifs** reflétant la qualité du service rendu, la réalité de l'inflation, sans omettre leur **dimension sociale même si son niveau peut-être requestionné.**
- La création d'investissements générateurs de revenus.
- Une évolution **raisonnable** de la fiscalité locale.
- Une **attention particulière** quant aux ressources provenant de la CAN dans un contexte d'évolutions de l'intercommunalité et de vellétés d'autres communes d'augmenter leur part d'AC.
- Le soutien des partenaires financiers de la commune suite à la mise en œuvre de nouveaux services.
- La recherche de **nouvelles recettes, notamment via l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement de l'année précédente.**

Les principales tendances de l'année 2024

En matière de recettes de gestion (suite)

Transferts de l'intercommunalité →

L'attribution de compensation restera stable en 2024

Dotations et subventions →

La DGF est réapparue en 2023 pour 7K€, on compte sur un ajustement de la dotation de solidarité qui vient compenser les charges de centralité de la ville.

La hausse de dotation constatée en 2023 ne sera pas à nouveau augmentée en 2024 en termes de compensations CAF.

Le niveau de dotation par rapport à 2023 devrait demeurer stable.

Les principales tendances de l'année 2024

En matière de recettes de gestion (suite)

Fiscalité locale



L'effet base (réévaluation automatique des bases), en plus de l'évolution naturelle (extension) de celle-ci devrait entraîner une augmentation quand même notable des impôts locaux. (env. +3,9%)

Droits de mutation



Il ne devrait pas y avoir d'effet Géant Casino, l'hypermarché étant locataire de la société Mercialys qui possède les murs.

Produits des services



Le niveau d'élèves présents va conditionner l'évolution de ce chapitre dans un contexte de tarifs réévalués à la hausse pour suivre l'inflation.

Un niveau d'investissement important en lien avec des projets générateurs de revenus ou d'économies

L'augmentation inattendue et conséquente des prix de l'énergie ampute de manière importante les capacités d'investissement de la ville.

Les investissements réalisés seront soit:

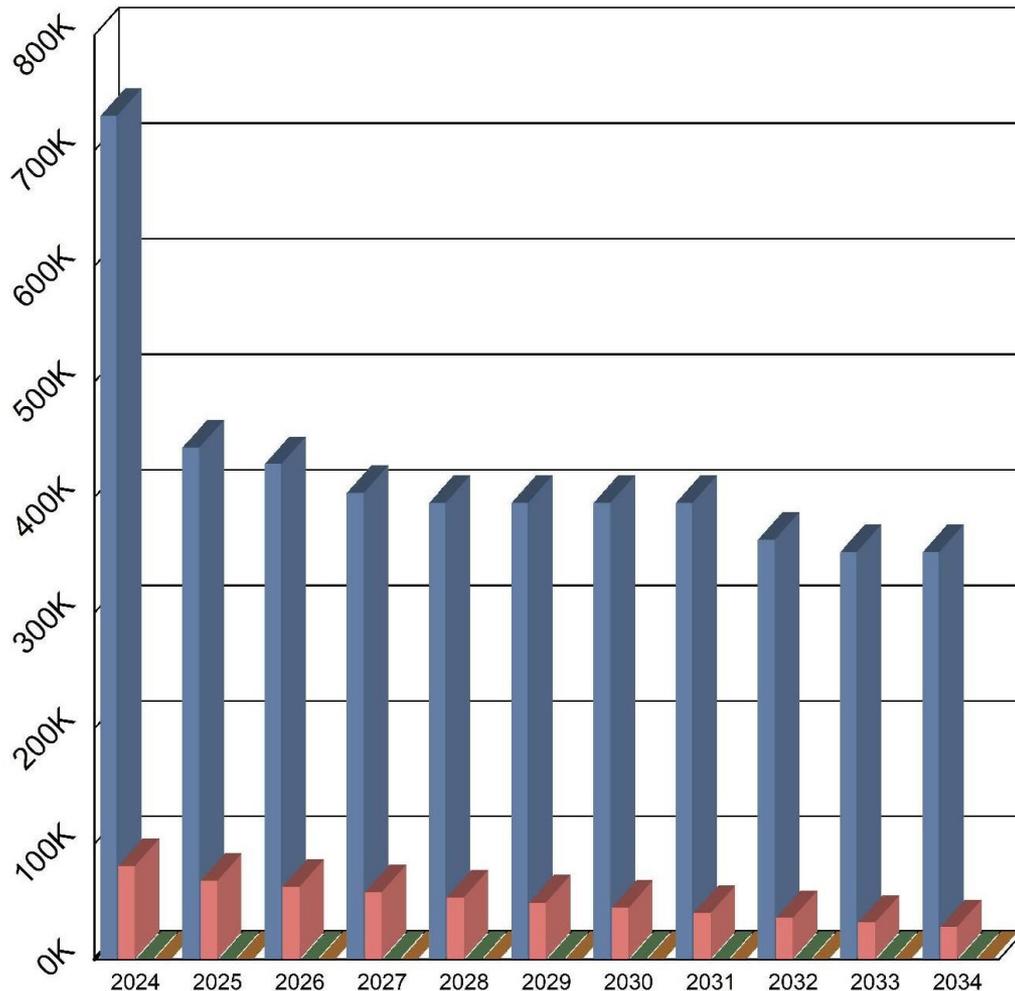
- Largement subventionnés**
- Générateurs de revenus**
- Ou générateurs d'économies de fonctionnement.**

L'endettement pluriannuel sur 10 ans

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2024	811 123.35 €	80 898.21 €	730 225.14 €	0.00 €	0.00 €	6 855 718.60 €
2025	511 101.33 €	68 087.55 €	443 013.78 €	0.00 €	0.00 €	6 125 493.46 €
2026	491 748.18 €	63 094.65 €	428 653.53 €	0.00 €	0.00 €	5 682 479.68 €
2027	461 932.90 €	58 321.28 €	403 611.62 €	0.00 €	0.00 €	5 253 826.15 €
2028	448 993.76 €	53 799.36 €	395 194.40 €	0.00 €	0.00 €	4 850 214.53 €
2029	444 492.87 €	49 298.47 €	395 194.40 €	0.00 €	0.00 €	4 455 020.13 €
2030	439 992.00 €	44 797.60 €	395 194.40 €	0.00 €	0.00 €	4 059 825.73 €
2031	435 491.13 €	40 296.73 €	395 194.40 €	0.00 €	0.00 €	3 664 631.33 €
2032	399 118.44 €	35 904.58 €	363 213.86 €	0.00 €	0.00 €	3 269 436.93 €
2033	384 501.10 €	31 947.38 €	352 553.72 €	0.00 €	0.00 €	2 906 223.07 €
2034	380 580.14 €	28 026.42 €	352 553.72 €	0.00 €	0.00 €	2 553 669.35 €

Une charge de la dette en investissement importante en investissement

Diagramme de remboursement



L'année 2024 marque un tournant en matière de remboursement de capital.

Cela offre à la ville de nouvelles marges de manœuvre en matière d'emprunt.

L'investissement en 2024

Des recettes qui conditionnent le lancement des projets.

La recherche active de subventions et la mobilisation de tous les partenaires envisageables sera un préalable à la réalisation des projets:

- De pôle médical pluridisciplinaire**
- d'ombrières photovoltaïques en autoconsommation collective**

Des recettes qui conditionnent le lancement des projets.

À défaut de subvention, c'est l'équilibre global de l'opération réalisé qui conditionnera son lancement (réhabilitation des logements boulevard des Arandelles)

Projets divers d'investissement

2024 sera marquée par :

- **Les travaux de refonte des installations électriques de l'école Saint-Exupéry**
- **Des travaux de pilotage du chauffage dans la même école.**
- **Poursuite du passage au LED de l'éclairage public communal rue des Combes**
- **La poursuite de la politique d'équipement des services pour favoriser l'exercice de leurs missions dans des conditions de sécurité et d'efficience compte tenu du contexte.**